



Interview de Jacqueline Tammenoms Bakker, Membre du Conseil de surveillance

Qu'est-ce qui vous intéresse dans la politique de développement durable de Vivendi?

Une politique de développement durable réussie dépend tout d'abord de l'authenticité des ambitions de l'entreprise. Et puis, bien sûr, des résultats concrets qui résultent de sa mise en œuvre.

J'apprécie particulièrement que Vivendi ait défini sa politique de développement durable en fonction de son cœur de métier et d'enjeux qui lui sont propres. Cette volonté, ces choix, permettent que le développement durable fasse partie intégrante de la stratégie du groupe.

En effet, les trois enjeux spécifiques identifiés par Vivendi, à savoir la protection et l'accompagnement de la jeunesse, la promotion de la diversité culturelle et le partage des connaissances, témoignent de la capacité du groupe à définir le champ de sa responsabilité à l'égard des générations actuelles et futures.

Vivendi doit continuer à satisfaire des millions de clients en leur fournissant des contenus originaux et de grande qualité, en développant des plateformes de plus en plus perfectionnées, en investissant dans des infrastructures de télécommunications de plus en plus complexes.

Les trois enjeux relient ce défi industriel à l'ambition de Vivendi de susciter « les plus belles émotions du numérique ».

Par ailleurs, la politique de développement durable constitue en elle-même une valeur partagée par les filiales dans les différents pays et renforce une fierté d'appartenance pour les salariés.

Comment la politique de développement durable de Vivendi nourrit-elle l'innovation du groupe?

En fait, par la définition même de ses trois enjeux stratégiques, Vivendi a innové en élargissant le concept de développement durable. Le groupe a formulé ses ambitions de façon positive et concrète, et non pas de façon défensive et limitative. Ce parti pris suscite un vrai élan.



“Par la définition même de ses trois enjeux stratégiques, Vivendi a innové en élargissant le concept de développement durable.”

Cette approche renforce la pertinence d'intégrer la politique du développement durable de Vivendi aux efforts d'innovation du groupe. Tous les métiers ressentent la nécessité de réfléchir à l'impact de leurs innovations sur la société, qu'il s'agisse par exemple de la vigilance à l'égard des jeunes publics, de la protection des données personnelles, de la réduction de la fracture numérique.

Mais ce qui est tout aussi important, c'est le point de départ commun entre la vision de Vivendi en matière de développement durable et les objectifs de ses filiales dans leur quête d'innovation : que cette révolution numérique, dont les métiers du groupe sont les acteurs principaux, facilite la communication et le dialogue entre les individus et les cultures.

Dans quelle mesure ces trois enjeux stratégiques offrent-ils une valeur ajoutée aux différents métiers ?

Cet élan dont je viens de parler, la dynamique de progrès portée par le développement durable nourrit la stratégie industrielle du groupe qui doit combiner inventivité et responsabilité.

Chaque métier offre des exemples intéressants : les actions de communication menées par Activision Blizzard auprès des parents pour qu'ils accompagnent leurs enfants dans des pratiques de jeu responsables ; la volonté d'Universal Music Group de découvrir et de promouvoir les talents locaux dans les pays émergents ; le soutien apporté par Canal+ aux jeunes cinéastes ; les programmes innovants de SFR comme la téléphonie solidaire en partenariat avec Emmaüs Défi ; les offres tarifaires consenties par Maroc Telecom aux étudiants pour faciliter leur accès à Internet ; ou encore les programmes menés par GVT, en coopération avec le Ministère brésilien de l'Éducation, pour réduire la fracture numérique.

La mise en œuvre de la politique de développement durable et les résultats obtenus par les différents métiers en 2010 ont valu à Vivendi le meilleur score de l'agence de notation extrafinancière Vigeo pour le critère « Impacts sociétaux des produits du groupe » ; ce qui représente, pour moi, un résultat bien mérité !

Le Conseil de surveillance, notamment via le Comité de ressources humaines et le Comité d'audit, est directement impliqué dans la gouvernance du développement durable. Quelles sont les prochaines étapes pour progresser dans cette voie ?

La politique de développement durable est un sujet de réflexion « naturel » pour le Conseil de surveillance. Nous sommes tous très conscients que Vivendi a des responsabilités envers la société civile.

D'une part, nous voulons nous assurer que Vivendi respecte ses engagements concernant ses trois enjeux stratégiques. D'autre part, nous savons que l'innovation permanente dans les métiers nécessite une vigilance permanente pour s'assurer que nos produits ont des effets positifs pour la société. Et j'utilise le mot « produit » dans le sens le plus large possible, en y incluant les relations avec nos fournisseurs.

Pour mesurer la contribution individuelle des dirigeants de Vivendi et des filiales aux enjeux de développement durable stratégiques pour le groupe, il a été décidé d'intégrer, à partir de 2010, dans leur rémunération variable des objectifs mesurables en fonction des initiatives qu'ils ont développées. Cela veut dire que le Comité des ressources humaines et le Comité d'audit examinent ces objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Dès lors que Vivendi mène une politique de développement durable et fixe des objectifs, le Conseil de surveillance doit s'assurer que les procédures sont en place pour évaluer les résultats. Cela signifie que les engagements en matière de développement durable doivent être soumis à une discipline comparable à celle qui s'applique aux résultats financiers.

C'est cette discipline qui démontre peut-être de la façon la plus concrète que, lorsque nous parlons de la politique de développement durable, nous ne parlons pas de quelque chose d'optionnel. En dehors de ce que l'entreprise choisit ou non d'entreprendre pour témoigner de sa responsabilité envers la société civile, il y a de plus en plus d'investisseurs qui attachent un poids significatif à ses engagements de développement durable. Pour moi, une politique de développement durable bien articulée, concrète et fiable dans sa mise en œuvre, constitue pour l'entreprise un indice élevé de confiance.

Quant aux prochaines étapes, je dirai que dans les métiers, qui constituent le cœur d'activité de Vivendi, il faut surtout être agile pour s'adapter aux défis et opportunités créés par l'imagination des individus et accélérés par les transformations technologiques. Et être suffisamment avisé pour accompagner cette mutation en travaillant de façon étroite avec l'ensemble de nos partenaires.

J'ai envie de contribuer à l'ambition de Vivendi d'être un acteur industriel qui évolue dans un environnement technologique passionnant, tout en continuant à enraciner ses responsabilités envers ses clients, ses salariés, ses actionnaires et ses autres parties prenantes dans les différents pays où le groupe est présent.